Christiane SOLTE-GRESSER

RACONTER L'IRRÉPARABLE

ou les rêves de la Shoah



hermann

Raconter l'irréparable
ou les rêves de la Shoah

Le travail de recherche à l'origine de cette publication et sa traduction a été mené pour une grande partie au Centre Käte Hamburger pour l'étude des pratiques culturelles de réparation (CURE) financé par le ministère fédéral allemand de la Recherche, de la Technologie et de l'Espace (BMFTR) sous la référence 01UK2401. L'auteure assume l'entière responsabilité du contenu de cette publication.



www.editions-hermann.fr

ISBN papier : 979 1 0370 4805 9

ISBN ebook : 979 1 0370 4806 6

© 2026, Hermann Éditeurs, 6 rue Labrouste, 75015 Paris.

Toute reproduction ou représentation de cet ouvrage, intégrale ou partielle, serait illicite sans l'autorisation de l'éditeur et constituerait une contrefaçon. Les cas strictement limités à l'usage privé ou de citation sont régis par la loi du 11 mars 1957.

Christiane Solte-Gresser

RACONTER L'IRRÉPARABLE OU LES RÊVES DE LA SHOAH

Traduit de l'allemand
par Slaven Waelti

hermann
Depuis 1876

Remarque préliminaire
la Shoah et le rêve

« À Auschwitz, on ne rêvait pas, on délirait », écrit Charlotte Delbo dans la deuxième partie de sa trilogie romanesque à propos de son vécu traumatique. Des survivants, tels que Primo Levi, Anna Langfus ou Jorge Semprun, parlent de cauchemars récurrents où la vie après le camp de concentration se révèle n'être qu'une bouleversante illusion. Robert Antelme et Charlotte Delbo décrivent quant à eux de l'intérieur une réalité concentrationnaire où la ligne de crête entre la vie et la mort devient si ténue que l'hallucination, le délire et l'agonie finissent par brouiller les frontières du rêve et de la vie diurne. Tandis que, pour Jean Cayrol, le rêve fait au camp représente une échappatoire temporaire, pour d'autres, il constitue un lieu de rencontre à la fois désiré et craint avec les morts. Et, parfois, les traumatisés déplacent jusqu'à leur existence entière dans les rêves des disparus ; ce faisant, c'est toute la réalité d'une vie après la Shoah qu'ils remettent en question.

Qu'il s'agisse de protocoles de rêves, de rêves rapportés dans des autobiographies ou de fictions littéraires oniriques, de romans, de poèmes ou de drames, qu'ils aient été écrits à la Libération ou avec un certain recul, qu'ils aient été écrits par les survivants eux-mêmes ou par leurs descendants, chacun des textes de rêves réunis ici raconte son histoire singulière. Mais la comparaison systématique des récits de différentes langues et issus de divers espaces culturels met aussi en lumière des recoupements significatifs. On distingue ainsi certains types particuliers de rêves liés à la Shoah, qui ne cessent d'être racontés avec différentes variations. Parmi ces derniers, on compte le rêve du retour à la maison, le rêve du récit refusé, d'autres où apparaissent les membres de la famille assassinés, ou d'autres encore où les survivants se retrouvent soudainement renvoyés au camp.

Ce qui apparait donc, c'est un large éventail de motifs et de modes narratifs du rêve, dont l'objet est d'approcher la Shoah par l'écriture. La polysémie et les contradictions inhérentes au rêve, son statut de

réalité précaire, l'envahissement de la vie onirique par des perceptions sensibles et corporelles, ainsi que son esthétique entêtante font de lui un procédé narratif des plus productifs pour l'étude des frontières du représentable.

Ainsi, les récits de rêves abordés dans ce livre affrontent chacun à leur manière l'aporie de la Shoah, qui, comme le dit Giorgio Agamben, est « à double titre un événement sans témoins ». En racontant leurs rêves, les écrivains affrontent l'impossibilité de « témoigner de l'intérieur de la mort – car il n'y a pas de voix pour la disparition de la voix –, autant que de l'extérieur – car l'*outsider* est, par définition, exclu de l'événement[1] ». Dans ce contexte, les récits de rêves peuvent donc également être lus comme une réflexion critique sur le problème très discuté de « l'indicible » de la Shoah. Le récit et le partage assidu de rêves se révèlent ainsi être une pratique paradoxale, individuelle et collective de réparation, dans la mesure où ils représentent un traitement continu d'expériences irréparables.

Ce livre procède dans l'ensemble de manière chronologique, partant – autant que possible – de la genèse des textes étudiés. Il trace un arc qui part des rêves faits hors des camps avant et pendant la Shoah, jusqu'aux rêves des descendants de victimes, en passant par ceux faits dans les camps de concentration et les transcriptions qu'en ont donné les survivants. Cet arc n'exclut pas que certains textes soient convoqués à plusieurs reprises, occasionnant le cas échéant certaines redites. C'est que, dans les différents chapitres, l'analyse approche les récits de rêves dans une perspective chaque fois nouvelle, ajoutant de nouveaux éléments aux lectures précédentes. Cette approche tient à la thématique ainsi qu'à la genèse du présent livre.

Sur le plan thématique, les spécificités des rêves liés à la Shoah tiennent à leur caractère récurrent, leur insistance sous différentes variations, leur impact durable sur les rêveurs, comparable à celui qu'avaient produit les événements vécus sur leurs narrateurs. Cela ne reste pas sans conséquence pour la recherche littéraire et se répercute sur la présentation argumentative des résultats de notre enquête. Pour les lectrices et lecteurs, cela signifie qu'ils pourront soit lire l'ouvrage du début à la fin, soit en ne choisissant que certains chapitres, voire en

1. Agamben Giorgio, *Auschwitz : l'archive et le témoin*, trad. Pierre Alferi, Paris, Payot Rivages, 2016, p. 158.

les lisant dans un ordre différent, sans perdre d'information essentielle à la compréhension de l'ensemble.

Cette forme découle aussi du fait que ce livre constitue le résultat d'une recherche de presque dix ans, menée sous la forme d'articles, de conférences et de discussions, et dont la première version aura été une monographie de presque cinq cent pages. La traduction présente a été réalisée sur la base d'une version considérablement raccourcie et retravaillée de l'édition originale allemande parue en 2021 aux éditions Brill sous le titre *Shoah-Träume: Vergleichende Studien zum Traum als Erzählverfahren*. Né dans le cadre de mes fonctions de directrice de l'école doctorale « Cultures européennes du rêve » financée par la Fondation allemande pour la Recherche (Deutsche Forschungsgemeinschaft) entre 2015 et 2024, cet ouvrage est nourri par les échanges approfondis avec mes collègues, avec trois générations de doctorantes et doctorants très engagés, et avec de nombreux universitaires invités. J'ai pu discuter de mes thèses et résultats avec les membres du comité de recherche *The Cultural and Literary History of Dream* de l'*International Comparative Literature Association*, ainsi qu'au sein du *Network of Cultural Dream Studies* et du centre de recherche sur « Le moi nocturne : Savoir onirique et art onirique au siècle de la psychologie » financé par la Fondation allemande pour la Recherche. J'ai en outre pu étudier à nouveaux frais les rêves liés à la Shoah sous l'angle de la question de la réparation – c'est-à-dire en tant que traitement culturel de l'irréparable – au Centre Käte Hamburger pour l'étude des pratiques culturelles de réparation (CURE) à l'université de la Sarre, financé depuis 2024 par le ministère allemand pour la Recherche, la Technologie et l'Espace. Ce cadre représente pour moi l'environnement intellectuel et humain idéal pour approfondir le questionnement sur le plan éthique et politique, tout en m'offrant un élargissement inestimable des horizons scientifiques et académiques. Je tiens à remercier chaque personne engagée, en particulier mon codirecteur, Markus Messling, ainsi que l'équipe et les résidentes et résidents venus du monde entier. Je leur exprime ma profonde gratitude pour leurs idées vivifiantes, leurs remarques constructives et le dialogue constant. J'adresse enfin mes plus vifs remerciements à Slaven Waelti pour son travail de traduction à la fois perspicace, critique et éclairé.

Sarrebruck, juillet 2025
Christiane Solte-Gresser

I

La science et le savoir des rêves : récits de rêves de la Shoah

1. Le savoir du rêve entre psychanalyse, recherches empiriques et études culturelles

Les rêves jettent sans conteste une lumière singulière sur l'épreuve intime et collective de la Shoah. Ils représentent également un défi bien particulier pour la recherche en sciences humaines et sociales. Quels sont donc les rêves dont il sera question tout au long de cet ouvrage ? Il s'agit du récit d'expériences oniriques nocturnes, parfois confondues avec des flashbacks traumatiques ou à des états de délire. La notion de Shoah, elle, est plus difficile à délimiter[1]. Si le terme renvoie traditionnellement à l'extermination des Juifs d'Europe, il nous a semblé pertinent, dans le cadre de cette recherche, d'y inclure la déportation et l'assassinat de résistants, ainsi que le Porajmos, le génocide des Sinti et des Roma. Conscients des critiques que peut soulever une telle réappropriation du terme fixé par Claude Lanzmann[2], nous nous y risquons toutefois en raison de l'absence d'autre désignation globale des crimes nazis. Nous procéderons à des différenciations et contextualisations plus fines lors du traitement de chaque texte.

---

1. En ce qui concerne l'emploi du terme « Shoah » par opposition à d'autres désignations, telles que « Holocauste », plus problématique, je me fonde sur l'argumentation quelque peu apodictique, mais néanmoins convaincante de Giorgio Agamben, qui s'est penché sur l'étymologie des deux termes. Cf. Agamben Giorgio, *Auschwitz : l'archive et le témoin*, *op. cit.*, p. 34-38.

2. Cf. Lanzmann Claude, *Shoah*, film documentaire, France, 1985, ainsi que son article : « De l'Holocauste à l'Holocauste ou comment s'en débarrasser », *Les Temps modernes*, 395, 1978/1979, p. 1897-1909.

Que comprendre exactement par « rêves de la Shoah » ? La majorité des textes rassemblés dans ce livre sont des récits de rêves liés aux camps de concentration. L'écrivain et survivant Jean Cayrol a qualifié ces derniers de « rêves lazaréens » ou de « rêves concentrationnaires[3] ». Or, ce terme est à la fois trop large ou trop étroit pour notre propos. Trop étroit, parce que Cayrol ne qualifie de « rêves concentrationnaires » que ceux faits durant la détention dans les camps. Une telle restriction limiterait trop notre projet, qui s'intéresse en effet aux rêves faits *aux* camps, mais aussi aux rêves portant *sur* les camps après la libération. Le terme est toutefois également trop large, parce que, chez Cayrol, les récits de rêves peuvent provenir de détenus tant juifs que non juifs. À ce titre, les rêves concentrationnaires ignorent la spécificité de la Shoah au sens étroit que Lanzmann réserve à ce terme. Dans le présent ouvrage, nous prenons le parti de déborder la définition cayrolienne et d'entendre par « rêves de la Shoah » l'ensemble des récits de rêves portant explicitement ou implicitement sur l'extermination de masse des Juifs d'Europe par le régime nazi, autant que sur les autres victimes du nazisme. Les camps y seront selon les cas évoqués ou n'y seront pas évoqués ; les rêveurs seront selon les cas des survivants de la Shoah ou auront été épargnés par cette dernière ; ils auront été déportés ou seront nés après la guerre, seront enfants de bourreaux ou de victimes ou en seront les lointains descendants. De la même manière, les récits de rêves que nous voulons interroger seront, selon les cas, des transcriptions et protocoles authentiques, recueillis le plus fidèlement possible par des compilateurs ou retravaillés par leurs auteurs et intégrés à des récits autobiographiques ; ils pourront également être tout à fait fictifs, c'est-à-dire inventés de toutes pièces par des écrivains à des fins qu'il s'agira de déterminer.

Le défi que posent les rêves de la Shoah dépasse leur simple définition. Il ouvre une réflexion sur les rêves, les traumatismes et la mémoire, tout en invitant à repenser l'esthétique littéraire et les formes historiographiques. Dans chacune de ces disciplines, la Shoah a en effet marqué une césure nette : l'anéantissement industriel de millions d'individus a obligé ces dernières à reconsidérer en profondeur les principes méthodologiques et théoriques sur lesquels elles reposaient. Ce n'est qu'avec un retard de plusieurs décennies que les rêves ont

3. Cayrol Jean, *Lazare parmi nous*, Neuchâtel, La Baconnière, 1950, p. 15-66.

suscité l'intérêt de la recherche, alors que le « savoir du rêve » avait, quant à lui, commencé à être recueilli dans des textes littéraires et autobiographiques dès l'établissement du régime de terreur nazi. Ce savoir influe aujourd'hui sur la conception du rêve et sur celle de la Shoah[4].

Le premier recueil systématique de rêves concentrationnaires à des fins scientifiques a été l'œuvre de psychiatres et de sociologues. De 1973 à 1974, Stanisław Kłodziński et Zenon Jagoda, épaulés par une équipe de chercheurs polonais, soumirent à des survivants de la Shoah des questionnaires sur les rêves qu'ils avaient eus pendant leur détention. Un choix de réponses fut publié et commenté pour la première fois en 1977 en Pologne, puis en traduction allemande en 1987 dans les *Auschwitz-Hefte*[5]. Notons que les auteurs de l'étude opéraient une différence catégorielle entre les rêves des anciens détenus des camps de concentration et ceux des autres rêveurs. La conséquence de cette distinction était, bien entendu, de rendre impossible le traitement des rêves de survivants « dans les termes et avec les outils d'analyse appropriés à l'étude des rêves des non-détenus[6] ».

Et parce que les auteurs de l'étude s'intéressaient en priorité au lien entre rêve et internement concentrationnaire, ils mirent principalement l'accent sur le contenu des rêves. Ils ne se sont donc que peu penchés sur les formes des récits ; quant aux tentatives d'interprétation et de classification théorique de ces derniers, elles demeurent peu convaincantes. Cela vaut encore pour la réédition complète des réponses des survivants, publiée en 2016 par le directeur du Musée national d'Auschwitz-Birkenau, Piotr Cywiński, sous le titre *Rêves des camps dans les souvenirs de survivants d'Auschwitz*[7]. Ce n'est que tout récemment que Wojciech Owczarski s'est à nouveau penché sur ce recueil, permettant d'en élargir considérablement la portée, bien que, pour lui non plus, les formes de la narration ne jouent aucun rôle. Le recueil est néanmoins replacé avec à-propos sur le terrain des études sur l'Holocauste, ainsi que sur celui des discours historiques sur le

4. Cf. Klein Judith, « "An unseren Schläfen perlt die Angst." Traumberichte in literarischen Werken über das Grauen der Ghettos », *Psyche*, 45/6, 1991, p. 506-521.

5. Jagoda Zenon, Kłodziński Stanisław et Masłowski Jan, « "Die Nächte gehören uns nicht…" Häftlingsträume in Auschwitz und im Leben danach », in Hamburger Institut für Sozialforschung, *Die Auschwitz-Hefte* 2, 1987, p. 189-239.

6. *Ibid.*, p. 191.

7. Cywiński Piotr, *Sny obozowe w pamięci ocalałych z Auschwitz*, Oświęcim, Państwowe Muzeum Auschwitz-Birkenau, 2016.

rêve. En prenant au sérieux les souvenirs de rêves en tant que récits d'expériences authentiques, il leur confère le statut de témoignages indispensables sur la Shoah. Ce faisant, il participe surtout à mettre au jour la dimension collective d'événements oniriques profondément intimes. Enfin, parce que les rêveurs se trouvent généralement aussi impuissants que démunis face à leurs rêves, et parce que leur contenu est souvent refoulé ou reste rétif à toute interprétation, Owczarski voit en eux une contribution majeure à la réflexion sur le problème de l'« indicible » ou de l'« irreprésentable » des expériences traumatiques vécues à Auschwitz[8].

À la différence de ces approches de nature psychosociale, les études neurophysiologiques sur le sommeil ignorent quant à elles explicitement le contenu des rêves, et aspirent à mener une recherche objective sur l'activité onirique des survivants. Ce qui passe donc au premier plan, ce sont les indices quantifiables, tels que la fréquence, l'intensité ou le moment où se produisent les rêves, ainsi que les réactions physiques et psychiques des rêveurs. Parmi les travaux décisifs, on mentionnera ceux d'Hanna Kaminer et de Peretz Lavie[9]. Ces derniers ont par exemple pu établir, chez les rescapés de la Shoah, une corrélation entre leur adaptation à la vie quotidienne et leur activité onirique, particulièrement en ce qui concerne leur capacité à se souvenir de leurs rêves. Selon les chercheurs, les « survivants bien réinsérés » et ne présentant que de faibles symptômes de troubles post-traumatiques ne se souviennent que rarement, voire jamais, de leurs rêves. Les personnes en revanche « moins bien réinsérées », celles chez qui un *Concentration Camp Syndrome*[10] aurait été diagnostiqué, feraient régulièrement des cauchemars ou seraient sujettes à de fréquents flashbacks traumatiques.

Un tel résultat n'est pas surprenant ; ses conséquences donnent toutefois à penser. Le refoulement, le déni ou l'oubli des rêves faciliteraient-ils l'évitement actif des souvenirs de l'Holocauste, contribuant

---

8. Cf. Owczarski Wojciech, « Dreaming "the Unspeakable"? How the Auschwitz Concentration Camp Prisoners Experienced and Understood Their Dreams », *Anthropology of Consciousness*, 31/2, 2020, p. 128-152 et 133-135 pour la citation.

9. Cf. Lavie Peretz et Kaminer Hanna, « Dreams that Poison Sleep: Dreaming in Holocaust Survivors », *Dreaming*, 1/1, 1991, p. 11-21 et Lavie Peretz et Kaminer Hanna, « Sleep, Dreaming, and Coping Style in Holocaust Survivors », in Deirdre B. (dir.), *Trauma and Dreams*, Cambridge/Londres, Havard University Press, 2001, p. 114-125.

10. Le diagnostic se fonde sur les travaux de Chodoff Paul, « Late Effects of Concentration Camp Syndrome », *Archive of General Psychiatry*, 8/4, 1963, p. 323-333.

ainsi à un meilleur bien-être psychique également dans la vie diurne ? D'une certaine manière, on assiste ici à une inversion radicale de la thèse freudienne du rêve comme gardien du sommeil. L'étude recommande en effet l'apprentissage, à titre thérapeutique, de techniques d'effacement des rêves. Autrement dit, pour Kaminer et Lavie, le déni, la répression, le refoulement et la défense contre l'événement traumatique représentent la voie la plus prometteuse pour mettre fin aux souffrances du passé[11].

Cette position, bien entendu, est aux antipodes de toute forme de psychologie des profondeurs. Le psychanalyste de l'Holocauste et théoricien du traumatisme Dori Laub considère en effet toujours le rêve comme un accès privilégié à l'inconscient de ses patients. Le travail de la mémoire et le retour onirique des expériences traumatiques sont pour lui des facteurs de santé, même s'ils ne pourront jamais récapituler la Shoah de manière à s'en délivrer entièrement[12]. Quant aux recherches empiriques sur le rêve menées par le psychiatre Ernest Hartmann, lui-même victime de persécutions durant l'Holocauste, elles contredisent également l'approche de Kaminer et Lavie. Par la compilation de cauchemars et l'établissement de séries de rêves, il cherchait à repérer les transformations se produisant tout au long du traitement du traumatisme. Son but était d'apprendre à ses patients, par une confrontation directe avec les contenus oniriques, à surmonter les terreurs du passé. Pour ce faire, il distinguait les cauchemars « normaux » de ceux causés par des traumatismes, puis ces derniers de ceux qui ne connaissent pas d'évolution – comme c'est généralement le cas chez les survivants de la Shoah –, et qui, en raison de troubles traumatiques profonds, ne font que se répéter[13].

Si l'on passe maintenant de la recherche empirique médicale sur le sommeil à la question de la mémoire collective, c'est-à-dire lorsque l'on adopte une perspective d'histoire politique ou culturelle, des notions comme le déni, l'évitement ou l'effacement – indépendamment de leur légitimité en tant que méthode destinée à soulager des troubles

---

11. Lavie Peretz et Kaminer Hanna, « Sleep, Dreaming, and Coping Style in Holocaust Survivors », art. cit., p. 124.

12. Cf. Laub Dori, « Eros oder Thanatos. Der Kampf um die Erzählbarkeit des Traumas », *Psyche*, 54/9-10, 2000, p. 860-894.

13. Hartmann Ernest, *Dreams and Nightmares. The Origins and Meaning of Dreams*, Cambridge, Perseus, 2001.

traumatiques individuels – deviennent caduques. Car c'est bien le souvenir que visent expressément les disciplines dites « culturelles ». En l'occurrence, l'examen du lien entre rêve et traumatisme se trouve au cœur de nombreux ouvrages cruciaux pour la recherche sur la Shoah. On peut citer *Holocaust Testimonies: The Ruins of Memory* de Lawrence Langer. Partant d'une distinction entre *deep memory* et *external, common memory*, ce dernier montre qu'en tant qu'il relève de la mémoire profonde, le rêve permet d'articuler un savoir qui échappe à la mémoire externe et quotidienne[14]. On peut également penser à « *Alptraum: Deutschland ». Traumversionen und Traumvisionen vom « Dritten Reich »* de Nadja Lux[15], ou à l'étude de Peter Kuon consacrée aux témoignages sur Mauthausen, qui dédie un chapitre entier aux récits de rêves[16]. Cela sans oublier l'exploration menée par Barbara Hahn dans *Endlose Nacht. Träume im Jahrhundert der Gewalt* où la chercheuse ne se limite pas aux rêves de la Shoah, mais étudie encore l'enchevêtrement complexe de différentes voix oniriques, mettant ainsi en lumière le lien intrinsèque entre cauchemar, activité onirique collective et violence politique[17].

Mais c'est sans doute Maria Teresa De Palma qui a mis en évidence de la manière la plus rigoureuse les formes et les fonctions du rêve dans les textes de témoignages sur la Shoah. Sous forme de métaphore, de figure de style ou de fragment de récit dans des textes littéraires, le rêve constitue selon la chercheuse un procédé de distanciation critique par rapport au monde vécu, autant qu'une manière subjective de rendre compte de l'expérience totalitaire, jetant une lumière nouvelle sur la réalité des camps[18]. À travers le rêve qu'elle considère comme une forme élargie de conscience, c'est une « crise de la perception du monde

---

14. Langer Lawrence L., *Holocaust Testimonies. The Ruins of Memory*, New Haven/Londres, Yale University Press, 1991.

15. Lux Nadja, « *Alptraum: Deutschland* ». *Traumversionen und Traumvisionen vom* « *Dritten Reich* », Fribourg-en-Brisgau, Rombach, 2008.

16. Kuon Peter, *L'Écriture des revenants : lectures de témoignages de la déportation politique*, Bruxelles, Kimé, 2013, voir en particulier p. 151-170.

17. Cf. Hahn Barbara, *Endlose Nacht. Träume im Jahrhundert der Gewalt*, Berlin, Suhrkamp, 2016.

18. De Palma Maria Teresa, *« Mi sono alzato, sono ricaduto/Nel fondo dove il secolo è il minuto ». Rêve et onirisme dans la littérature de témoignage (Primo Levi, Charlotte Delbo, Jorge Semprún)*, thèse de doctorat, Université de Bologne, 2017 (<http://amsdottorato.unibo.it/7864/1/De_Palma_Maria_Teresa_tesi.pdf>).

vécu ordinaire[19] » qui est mise en scène. La narration onirique et les rêves racontés illustrent ainsi les conséquences physiques, sensorielles et épistémologiques du pouvoir totalitaire, et, ce faisant, offrent un accès privilégié à un savoir d'expérience obscur, fugace, incontrôlé, fragmentaire et subjectif[20]. Pour autant, ce savoir du rêve, comme nous voulons le montrer dans ce livre, comprend aussi une dimension collective, qui lui donne une portée indiscutablement sociale, politique et historiographique.

D'un point de vue littéraire, il ressort des études susmentionnées que les rêves ont, dès les premiers témoignages sur la Shoah, joué un rôle de premier ordre : on se les raconte en détail, on les partage, ils suscitent la réflexion. Ainsi s'est constitué, un véritable savoir narratif du rêve. C'est ce savoir que nous mettrons en lumière dans le chapitre suivant à partir de deux exemples tirés des premières productions littéraires sur la Shoah en les replaçant dans leur contexte historique. Nous passerons ensuite à l'étude de nombreux autres textes oniriques, qu'ils soient autobiographiques ou littéraires, et poursuivrons jusqu'aux textes les plus contemporains.

Enfin, ce que j'entends par « savoir du rêve », c'est un ensemble constitué de trois plans distincts, mais étroitement corrélés[21]. Premièrement, il s'agit d'un savoir sur le rêve conservé dans la littérature, c'est-à-dire de théories narratives sur le rêve. Deuxièmement, le savoir du rêve désigne un savoir non strictement cognitif sur le monde – un savoir que Maria Teresa De Palma qualifie d'« anti-positiviste », de « dialectique » et d'« oxymorique[22] » en raison de ses ambivalences internes et de ses paradoxes. Dans le cas extrême des rêves autobiographiques de la Shoah, il s'énonce comme un savoir d'expérience individuel et subjectif produit sur un mode onirique et qui, pour cette raison, acquiert une dimension collective significative. Et enfin, troisièmement, par savoir du rêve littéraire, j'entends un savoir de la

19. *Ibid.*, p. 382.

20. *Ibid.*, p. 516.

21. Nous renvoyons ici en premier lieu à Klausnitzer Ralf, *Literatur und Wissen. Zugänge – Modelle – Analysen*, Berlin/New York, De Gruyter, 2008 et à Borgards Roland, Neumeyer Harald, Pethes Nicolas et Wübben Yvonne (dir.), *Literatur und Wissen. Ein interdisziplinäres Handbuch*, Stuttgart, Metzler, 2013, p. 3-54.

22. De Palma, *Rêve et onirisme dans la littérature de témoignage*, *op. cit.*, p. 514.

littérature, c'est-à-dire une forme esthétique de production du savoir, se donnant dans un récit et comme récit.

Parmi les plus importantes pratiques esthétiques de production du savoir, je compte la traduction, qui permet l'échange et la communication entre les mondes, les domaines, les langues et les cultures. S'y ajoutent les pratiques de distanciation propres à la fiction, permettant d'imaginer des formes alternatives au monde existant et aux conditions biopolitiques de l'existence. Je compte également les pratiques de mise en scène qui transposent performativement, au moyen d'une expérimentation littéraire, ces conditions en un savoir vécu. Citons également les pratiques de stockage et d'archivage qui permettent de préserver les traces et les sons d'un savoir oublié ou marginalisé dans la mémoire collective. Et, enfin, les pratiques par lesquelles ce savoir affecte physiquement et psychiquement les sujets qui y participent, notamment là où s'estompent les frontières entre la matérialité fictionnalisée dans la littérature et la dimension matérielle de la littérature[23].

Notre démarche se concentre sur la narration des rêves et leur langue, en dialogue constant avec les formes esthétiques des représentations littéraires. Sa particularité et son potentiel résident dans l'ouverture à la poétique des savoirs et aux sciences de la culture. Notre recherche porte sur le rêve, considéré comme le produit de pratiques culturelles et comme construction esthétique. En adoptant une approche comparatiste qui transcende les cultures, les genres et les disciplines, nous cherchons à dégager les singularités des rêves esthétiquement construits, dans une perspective de poétique du savoir. Nous nous y emploierons à divers titres et en posant différentes questions. Quel savoir les rêves de la Shoah recèlent-ils ? Jusqu'à quel point les rêves rapportés dans les textes sur la Shoah fonctionnent-ils comme lieux de stockage du savoir ? Et comment les rêves racontés produisent-ils du savoir sur la Shoah ?

---

23. Cf. Solte-Gresser Christiane, « Materialität von Schrift und Weltwissen », in Borsò V., Schahadat S. (dir.), *Weltliteratur. Grundbegriffe der Literaturwissenschaft*, vol. 8, Berlin/New York, De Gruyter, 2025, p. 219-239.

2. Histoire des discours sur le rêve et le traumatisme

Pour mettre au jour un tel savoir, commençons par faire un pas en arrière et revenons sur les théories du rêve et du traumatisme qui déterminent l'horizon historico-scientifique des premiers textes littéraires sur la Shoah.

Indubitablement et jusqu'à très tard au xx^e siècle, *L'Interprétation des rêves* de Freud constitue la source théorique majeure pour la compréhension des rêves. Quelques coups de projecteur mettront en lumière le rapport de ce dernier au traumatisme. Dans » Actuelles sur la guerre et la mort[24] » de 1915, et dans « Introduction à *Sur les névroses de guerre*[25] » de 1919, les expériences de violences politiques jouent un rôle décisif, mais le thème du rêve n'y est pas évoqué. Quant au rêve traumatique, s'il n'apparait pour ainsi dire jamais dans *L'Interprétation du rêve* en 1900, il constitue un thème central d'*Au-delà du principe de plaisir*[26] en 1920. Remarquons que, dans ce dernier texte, les cauchemars entrent ouvertement en conflit avec les thèses de la théorie du rêve, tout particulièrement en ce qui concerne l'accomplissement onirique de souhaits et la fonction du rêve comme protecteur du sommeil[27].

Dans sa *Nouvelle suite de leçons d'introduction à la psychanalyse* de 1933, Freud a notoirement révisé son enseignement sur le rêve dans la mesure où il ne voit dans ce dernier plus qu'une tentative d'accomplissement de désirs[28]. La fonction du rêve est désormais empêchée par la fixation sur le traumatisme, qui met son travail en échec[29]. Et dans le

---

24. Freud Sigmund, « Actuelles sur la guerre et la mort », in Freud S., *Œuvres complètes*, Paris, PUF, t. XIII, 2018, p. 127-157.

25. Freud Sigmund, « Introduction à *Sur les névroses de guerre* », in Freud S., *Œuvres complètes*, Paris, PUF, t. XV, 1996, p. 219-231.

26. Freud Sigmund, « Au-delà du principe de plaisir », in Freud S., *Œuvres complètes*, Paris, PUF, t. XV, 1996, p. 273-337.

27. Cf. Freud Sigmund, *L'Interprétation du rêve*, in Freud S., *Œuvres complètes*, Paris, PUF, t. IV, 2004.

28. Cf. Freud Sigmund, *Nouvelle suite de leçons d'introduction à la psychanalyse*, in Freud S., *Œuvres complètes*, Paris, PUF, t. XIX, 1989, p. 83-240. Voir en particulier la première conférence intitulée « Révision de la doctrine du rêve ».

29. Voir à ce propos la reconstruction du processus par Tamara Fischmann dans « Traum und Trauma », in Korzcak D. (dir.), *Die Macht der Träume. Antworten aus Philosophie, Psychoanalyse, Kultursoziologie und Medizin*, Gießen, Psychosozial-Verlag, 2008, p. 23-36.

cas du rêve de terreur post-traumatique, où son fonctionnement normal se trouve donc neutralisé, l'« erreur » est à chercher, comme le note Martin von Koppenfels, « dans la réalité, ou, plus précisément, dans l'inadaptation d'un appareil psychique fragile à une réalité, par essence insupportable, et qui, pour cette raison, endommage ses mécanismes de traitement jusque dans le sommeil, ou, surtout, dans le sommeil[30] ».

Concernant le rapport entre le rêve et le traumatisme (collectif), relevons parmi les anciens élèves ou disciples de Freud trois contributions notoires, à commencer par celle de C.G. Jung. Rappelons en premier lieu que le psychanalyste suisse n'eut, dans ses écrits, de cesse de souligner la polysémie des mots, ainsi que leur rapport direct avec les associations mentales du rêveur. Ce qu'il rejette, en revanche, ce sont les schémas d'interprétation univoques que Freud propose, tout comme la thèse selon laquelle le rêve proposerait l'accomplissement imaginaire de désirs refoulés[31]. On trouve en particulier dans les *Symboles oniriques du processus d'individuation* de 1944 et dans l'essai « De l'essence des rêves » de 1945 des éléments éclairants pour la lecture des rêves littéraires de la Shoah. On pense ici particulièrement aux « "grands" rêves[32] », c'est-à-dire à ces songes qui se distinguent par leur structure dramatique et leurs motifs typiques. Jung mentionne ainsi explicitement les wagons de train, les carrefours et les aiguillages très fréquents dans nos textes. Mais il insiste surtout sur les structures de sens supra-individuelles et sur le fait que, contrairement à Freud, la causalité « ne constitue qu'une vérité statistique[33] ». Certes, le psychanalyste ne s'intéresse pas ici aux rêves traumatiques, mais sa thèse sur leur fonction compensatoire n'est peut-être pas restée sans influence sur la compréhension des rêves de la Shoah. Les sentiments de culpabilité que l'on retrouve dans de nombreux récits de victimes ont-ils en effet le moindre sens au regard de l'énormité de l'injustice subie ? « Si l'attitude consciente à l'égard d'une situation donnée de la vie est fortement unilatérale, le rêve adopte un parti opposé[34] », écrit Jung.

---

30. Koppenfels Martin von, « Gibt es eine Poetik des Alptraums? », in Avanessian A. et Howe J. N. (dir.), *Poetik. Historische Narrative und aktuelle Positionen*, Berlin, Kadmos, 2014, p. 35-36.

31. Jung Carl Gustav, « De l'essence des rêves », in Jung C. G., *La Guérison psychologique*, Genève, Librairie de l'Université George & Cie, 1953, p. 65.

32. *Ibid.*, p. 74.

33. *Ibid.*, p. 60

34. *Ibid.*, p. 70.

Le rêve formerait ainsi un contrepoids nécessaire « pour une certaine attitude unilatérale, erronée, déviée ou défectueuse de la conscience[35] ».

Les deux autres contributions proviennent d'élèves de Freud ayant eux-mêmes survécu aux camps et qui se confrontèrent explicitement – bien que d'une manière sommaire – aux rêves qu'on y faisait : Bruno Bettelheim et Viktor E. Frankl. Pour le premier, l'une des caractéristiques majeures de la terreur nazie tient au fait que la réalité des camps ait été vécue par les détenus comme un cauchemar où la distinction entre la conscience diurne et le monde des rêves avait fini par s'estomper[36]. En s'appuyant sur leur propre expérience concentrationnaire, Frankl et Bettelheim furent donc amenés à réévaluer de manière critique certains éléments de la psychanalyse freudienne, sans toutefois remettre en cause sa théorie du rêve. Et malgré leurs nombreuses différences, les deux psychanalystes se rejoignent dans leur compréhension des rêves concentrationnaires comme des symptômes de régression infantile. Selon Bettelheim, les rêves des détenus représentent en premier lieu des actes de vengeance sur les SS. Leur caractéristique majeure tiendrait au fait que les expériences traumatiques n'auraient pas été rêvées dans les camps eux-mêmes, mais auraient trouvé leur expression bien plus tard, après la libération, sous forme de cauchemars[37]. Quant à Viktor E. Frankl, comme le montre son étude autobiographique, « Un psychologue au camp de concentration », parue en 1946, il voit dans les rêves concentrationnaires une régression vers une forme primitive de la vie psychique, où les premiers besoins humains, principalement en nourriture, sont satisfaits en rêve. L'élément toutefois le plus important du témoignage de Frankl sur la Shoah est son souci de décrire « le camp de concentration de l'intérieur[38] ». Et cela au double sens du terme : il adopte une perspective qui parle de l'intérieur des camps, autant qu'une perspective sur la manière dont la réalité des camps et ses conséquences désastreuses pour l'individu

---

35. *Ibid.*, p. 77.

36. Bettelheim Bruno, « On Dachau and Buchenwald », *Nazi Conspiracy and Aggression*, t. VII, United States Government Printing Office, 1946, p. 824.

37. Cf. Bettelheim Bruno, « Individual Mass Behaviour in Extreme Situations », *Journal of Abnormal and Social Psychology*, 38, 1943, p. 417-452, et son essai plus tardif « Surviving », in Bettelheim B., *Surviving and Other Essays*, New York, Knopf, 1979.

38. Frankl Viktor E., « *Trotzdem Ja zum Leben sagen* », in Frankl V. E., *Gesammelte Werke*, t. I, *… trotzdem Ja zum Leben sagen. Und ausgewählte Briefe 1945-1949*, Cologne/Vienne/Weimar, Böhlau, 2005, p. 16.

furent vécues intérieurement. Dans ce second cas, comme nous allons le montrer, l'expérience onirique joue un rôle important.

Quels liens de telles thèses entretiennent-elles avec les récits de rêves autobiographiques ou littéraires contemporains ? Malgré de nombreux témoignages, les vingt années qui suivirent la guerre restèrent figées dans une profonde méconnaissance des rapports entre rêve et terreur nationale-socialiste. Au regard des traumatismes des soldats et des autres personnes revenues de la guerre, le débat public se focalisa principalement sur des questions économiques et suivit parfois des lignes argumentatives tout à fait cyniques. L'idée d'une résistance quasi illimitée de la psyché humaine fut longtemps défendue[39], notamment dans les discussions sur l'attribution de pensions. Ainsi, les anomalies psychiques n'auraient pas résulté d'actes de tortures subis, mais seraient dues à des troubles préexistants aux événements traumatiques. Ce n'est qu'à partir de 1963, lors de la psychanalyse de Kurz Eissler, que l'attitude envers les traumatisés de la Shoah se mit à évoluer. Dans la foulée de son étude au titre resté célèbre, « L'assassinat de combien de ses enfants une personne doit-elle pouvoir endurer sans symptôme pour pouvoir être dite de constitution normale ? », Paul Chodoff introduisit le *Concentration Camp Syndrome*, et, en 1964, le concept de « dépression traumatique chronique[40] ».

Des recherches importantes sur le *syndrome des camps* ont été entreprises à la fin des années 1950 par le psychiatre polonais Antoni Kępiński en collaboration avec Stanisław Kłodziński. On retiendra ici surtout son essai publié en 1966 sous le titre *Cauchemar*[41]. En s'appuyant sur les récits d'anciens détenus des camps, décrivant régulièrement leurs expériences comme un cauchemar, il entreprit d'établir un parallèle entre rêve et réalité concentrationnaire. Ce parallèle, que nous rencontrerons à de nombreuses reprises dans des textes littéraires sur la Shoah, se double en outre d'un renversement chronologique de l'expérience de la réalité et du vécu cauchemardesque.

---

39. Cf. Nesselhauf Jonas, *Der ewige Albtraum. Kriegsheimkehrer in der Literatur des 20. und 21. Jahrhunderts*, Paderborn, Fink, 2017, p. 44-46.

40. Chodoff Paul, « Late Effects of Concentration Camp Syndrome », *op. cit.*, p. 323-333. Voir également : Häfner Heinz, Ritter von Baeyer Walter et Kisker Karl Peter (dir.), *Psychiatrie der Verfolgten*, Berlin, Springer, 1964.

41. Kępiński Antoni, « Koszmar », in Kępiński A., *Refleksje oświęcimskie*, Cracovie, Przegląd Lekarski, 2005, p. 17-27.

> Nous ne savons pas jusqu'à quel point notre vie diurne représente une réalisation de nos rêves nocturnes ; on ne sait pas non plus si le cauchemar des camps de concentration avant de se réaliser n'était pas peut-être le cauchemar nocturne de beaucoup d'autres personnes. Dans tous les cas, sa réalisation a laissé une trace profonde dans l'histoire de l'espèce humaine[42].

Le cauchemar « apparait donc ici comme une formule pour décrire la réalité de la terreur extrême, qui localise le potentiel de cette réalité dans l'irrationnel, l'inconscient, le phantasme[43] ».

Pour autant, parmi les études ultérieures consacrées aux rêves des rescapés de la Shoah, plusieurs restent marquées par l'occultation scientifique de l'expérience concrète des camps. Dans son autobiographie, *Refus de témoigner : une jeunesse*, Ruth Klüger pose un regard critique sur le lien entre les études sur les rêves et la Shoah.

> Par exemple : j'ai lu récemment dans le journal un article concernant un projet de recherche sur les anciens détenus des camps de concentration qui faisaient des cauchemars. On les comparait à d'autres qui jouissent d'un sommeil heureux, et on cherchait la cause de cette différence dans des traits de caractère personnels ou des situations de leur vie actuelle. On laissait complètement de côté ce qu'ils avaient vécu au camp ; ça on le savait bien. J'affirme au contraire, qu'on ne connaît que le présent. Les psychologues n'essayaient pas d'envisager les choses sous un angle nouveau, ils analysaient activement la surface, ce qu'ils connaissaient, le présent. Il me semble qu'il aurait fallu quand même se demander ce qu'avaient vécu ces sujets à l'époque ; leur détention était bien le point de départ du projet, comment pouvait-on ensuite s'en désintéresser ? Qu'avaient-ils connu et subi de différent dans les camps ? Ne pouvait-on pas se demander si ceux qui faisaient des mauvais rêves avaient été torturés, et les autres non ? Même l'horreur demande à être examinée de plus près[44].

Klüger rapporte dans ses écrits de nombreux rêves et réfléchit explicitement sur son vécu onirique. Il s'agit entre autres pour elle

---

42. *Ibid.*, p. 26.

43. Marszałek Magdalena, « Traum/Albtraum, Phantasma und Zeugnis der posttestimonialen Literatur », *Wiener Slawistischen Almanach*, 69, 2012, p. 51-64.

44. Klüger Ruth, *Refus de témoigner : une jeunesse*, trad. Jeanne Étoré, Paris, Viviane Hamy, 1997, p. 97-98.

d'opposer au savoir scientifique sur le rêve de la Shoah, et en particulier à celui de la psychanalyse des années 1950 et 1960, sa propre expérience rapportée sous forme de narration littéraire. De son côté, Dan Diner note en 1987 que les cauchemars faits dans l'après-guerre, et qui présentaient des liens évidents avec la Shoah sur le plan des motifs, de la structure ou de l'autobiographie, n'avaient généralement pas été perçus comme tels, mais expliqués par des événements actuels vécus par les rêveurs, ce qui revenait littéralement à refouler les crimes du national-socialisme[45].

Ce n'est finalement qu'après la guerre du Vietnam que les recherches sur le traumatisme ont véritablement commencé, avec l'établissement d'un lien systématique entre expériences oniriques, biographie des rêveurs et contexte politique. Avec l'enregistrement du « syndrome de stress post-traumatique » en 1980 par le *Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux de l'American Psychiatric Association*, les symptômes de troubles chroniques prennent enfin la forme d'un diagnostic clinique encore valide aujourd'hui[46]. Depuis lors, on admet que des événements extérieurs peuvent effectivement occasionner le traumatisme, sans que les victimes présentent nécessairement une faiblesse du moi ou une hypersensibilité préalable.

Cette grille d'analyse permit notamment de réévaluer les récits de rêves des survivants de la Shoah disponibles à l'époque. Mais la catégorie de stress post-traumatique est aussi pertinente pour analyser des textes de rêves contemporains et en interroger la fonction narrative. Catani et Neuner montrent par exemple que le récit peut, jusqu'à un certain point, compenser certains déficits et certaines distorsions de la mémoire dus à des traumatismes[47]. Bien entendu, il ne s'agit pas de comparer des symptômes cliniques à la situation d'instances narratives à l'intérieur de récits. Car une approche mêlant différentes formes de

---

45. Cf. Diner Dan, « Negative Symbiose. Deutsche und Juden nach Auschwitz », in Diner D. (dir.), *Ist der Nationalsozialismus Geschichte? Zu Historisierung und Historikerstreit*, Francfort-sur-le-Main, Fischer, 1987, p. 185-197.

46. La notion fut consignée pour la première fois en 1980 comme maladie à part entière dans la troisième édition du *Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux de l'American Psychiatric Association*.

47. Cf. Catani Stephanie et Neuner Thomas, « Kein Weg ins Jetzt. Die Posttraumatische Belastungsstörung und die Literatur der Gegenwart », in Frank-Job B. et Michael J. (dir.), *Angstsprachen. Interdisziplinäre Zugänge zur kommunikativen Auseinandersetzung mit Angst,* Wiesbaden, Springer, 2020, p. 13-33.

connaissances, faisant dialoguer un savoir psychologique, médical et psychiatrique, avec des savoirs narratologiques et esthétiques, semble bien plus prometteuse. Afin de pouvoir la mettre en œuvre, le présent ouvrage se fonde entre autres largement sur l'apport essentiel des *Trauma Studies*[48].

Enfin, en ce qui concerne l'histoire culturelle et la poétique des savoirs, les nombreuses représentations de rêves ainsi que les réflexions qu'elles suscitent sont présentes comme un fil rouge dans toute la littérature de la Shoah. Elles confirment tout d'abord la thèse méthodologique formulée par Reinhart Koselleck en 1979 déjà, selon laquelle la terreur du régime nazi aurait profondément ébranlé la fonction du rêve, telle qu'elle avait été décrite par la psychanalyse[49]. Fanny Déchanet-Platz, de son côté, étudiant les rêves concentrationnaires au prisme de la théorie freudienne, en a tiré la conclusion que non seulement les rêves faits dans les camps, mais encore, les rêves traumatiques des survivants contrediraient les fonctions que Freud leur avait attribuées[50]. Elle les associe pour sa part à une compulsion de répétition et, à la lumière de la recherche en neuropsychologie, les classe parmi les formes singulières de cauchemars[51].

Le travail de Marie-Odile Godard va dans la même direction. En tant que psychologue et psychanalyste, elle déplorait en 2003 encore un manque criant de recherches sur les cauchemars engendrés par la terreur politique[52]. Pour elle, les rêves des survivants de la Shoah ne sont pas qu'un symptôme évident de traumatisme : ils sont aussi un

---

48. Cf. Caruth Cathy, *Trauma. Explorations in Memory*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1995 ; LaCapra Dominick, *Writing History, Writing Trauma*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 2001 ; Bronfen Elisabeth, Erdle Birgit et Weigel Sigrid (dir.), *Trauma. Zwischen Psychoanalyse und kulturellem Deutungsmuster*, Cologne, Böhlau, 1999 ; Horowitz Sara R., *Voicing the Void. Muteness and Memory in Holocaust Fiction*, New York, State University of New York Press, 1997.

49. Cf. Koselleck Reinhart, « Terreur et rêve », in Koselleck R., *Le Futur passé. Contribution à la sémantique des temps historiques*, trad. Jochen Hoock et Marie-Claire Hoock, Paris, EHESS, 2016.

50. Déchanet-Platz Fanny, « De la prison du rêve au rêve-prison : La douleur dans les rêves des rescapés des camps de concentration », in Baudouin S., Bricault C. et Hadeh M. (dir.), *Représentations littéraires et picturales de la douleur du XIXe au XXIe siècle*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, 2012, p. 235-247.

51. *Ibid.*, p. 242.

52. Godard Marie-Odile, *Rêves et traumatismes ou la longue nuit des rescapés*, Toulouse, Érès, 2003, p. 18.

moyen de traiter et de réparer les expériences vécues. Même si l'on ne peut guérir un traumatisme et si les rêveurs restent confrontés à l'irréparable de la Shoah, elle estime que rêver sans cesse de cet événement historique constitue déjà une stratégie de dépassement – une stratégie pourtant à coup sûr vouée à l'échec[53]. Dans les lectures que nous entreprenons ici, nous nous appuierons largement sur les résultats empiriques obtenus par Godard et sur l'idée selon laquelle c'est en premier lieu la transmission subjective et narrative du rêve à un interlocuteur empathique, accueillant affectivement l'expérience onirique, qui permet d'entamer le travail de réparation[54].

Même si l'on ne peut se « guérir » par les rêves de l'expérience de la Shoah, même si l'expérience ne peut être dissoute dans le soulagement que procure le rêve, ces derniers n'en demeurent pas moins un moyen d'expression extraordinairement intense pour dire cette expérience de l'incurable et de l'irréparable. Par-là, nous voulons aussi souligner la nécessité de continuer à énoncer, à réfléchir, à traiter et à transmettre les rêves. Afin d'éclairer ce travail d'énonciation dans toute sa complexité, le regard du littéraire sur les récits et les formes narratives des textes de rêves se révèle particulièrement précieux. Considérer la dimension esthétique des récits de rêves comme des constructions littéraires permet de les lire comme une forme unique de production de savoir sur la Shoah.

53. *Ibid.*, p. 217.
54. *Ibid.*, p. 12-14 et 217-222.

II

Les discours oniriques d'un moi endommagé : Jean Cayrol et Vercors

1. Rêves des camps de concentration dans *Lazare parmi nous* (1948) de Jean Cayrol

Le poète et romancier Jean Cayrol fut arrêté par la Gestapo en 1942 pour acte de résistance, et déporté l'année suivante à Mauthausen (puis à Gusen). En 1948, il publie un essai autobiographique mémorable[1] consacré à l'étude d'un « phénomène encore peu considéré », comptant parmi les « aspects les plus ténébreux » de la vie des camps, à savoir les « rêves concentrationnaires[2] ». Selon l'auteur, les rêves permettent de montrer à quel point la détention dans les camps provoque un bouleversement de la conscience. L'écrit d'une bonne cinquantaine de pages, *Lazare parmi nous*, offre une véritable typologie des rêves concentrationnaires, développée à partir des souvenirs du poète et des récits de ses codétenus, en particulier de ceux de ce petit groupe d'amis rassemblés autour du père Jacques des Carmes d'Avon[3]. Le compilateur est donc parvenu non seulement à écrire de la poésie au camp, mais encore à interroger systématiquement ses camarades sur

1. La première version du texte parut en septembre 1948 dans *Les Temps modernes*. Le texte retravaillé reparut en 1950 sous le titre *Lazare parmi nous* dans les *Cahiers du Rhône*, Neuchâtel, La Baconnière, 1950. Les citations se réfèrent à cette édition.

2. Cayrol, *Lazare parmi nous*, *op. cit.*, p. 15.

3. Voir à ce propos la méticuleuse reconstruction de Kuon, *L'Écriture des revenants*, *op. cit.*, p. 165.